Création d'un Comité de l'emploi

1999/0192(CNS) - 04/11/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Winfried MENRAD (PPE/DE, D), le Parlement européen approuve le projet de décision instituant le Comité de l'emploi mais demande que le celui-ci consulte régulièrement les partenaires sociaux. Il demande également que ce comité travaille avec d'autres organes et comités permanents en charge des politiques économique, financière et sociale. Ce dernier devrait également être associé à la préparation des grandes orientations de politiques économiques de l'Union et des États membres et devrait élaborer - suite à l'adoption des lignes directrices pour l'emploi - une communication annuelle au Conseil, au Parlement et à la Commission concernant la convergence entre emploi, cohésion sociale et politique économique.